

**Discours pour la cérémonie d'accueil des
nouveaux naturalisés**
Jeudi 8 avril 2010 – 19h

Chers collègues élus,
Chers nouveaux naturalisés,
Mesdames, messieurs,

Je suis particulièrement heureux de célébrer cette nouvelle cérémonie d'accueil entouré de nombreux collègues du conseil municipal, au cœur de cette mairie qui est la maison de tous les citoyens.

Vous le savez, cette cérémonie officielle a valeur de symbole pour l'ensemble de la majorité municipale.

L'équipe municipale et moi-même considérons que notre projet politique fondé sur la solidarité et la reconnaissance de l'autre doit vous permettre d'entrer de manière sereine dans la nationalité française à Colombes.

Notre démarche s'inscrit, bien évidemment aussi dans le sillon des idéaux de la Révolution française, moment fondateur de notre République, là où fut adoptée la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et où fut gravée sur les frontispices de nos bâtiments officiels, notre devise : *liberté, égalité et fraternité*.

C'est à cette histoire que vous avez décidé d'adhérer en demandant votre naturalisation, c'est à ces idéaux que nous devons tous nous référer quand il s'agit de l'accueil et de l'hospitalité.

Par cette démarche volontaire vous accédez donc à la nationalité française, mais vous accédez également aux droits afférents à ce qu'il convient d'appeler une citoyenneté européenne que nous devons dans les années à venir continuellement enrichir

Vous le savez tous, notre commune a une longue tradition d'accueil. Elle est un vrai condensé de notre République avec sa pluralité sociale et culturelle. Au même titre que l'intitulé de notre

journal municipal, nous voulons perpétuer cette tradition et faire de notre commune : « la ville mosaïque ».

Nous pensons, en effet, que la force de Colombes c'est justement sa diversité, une diversité qui ne demande simplement qu'à être unifiée par un projet fédérateur.

Mesdames et messieurs,

Vous vivez avec votre famille et vos enfants, pour la plupart, depuis de nombreuses années dans notre commune. Vous êtes donc, de mon point de vue, par ce simple constat, des citoyens colombiens à part entière.

Beaucoup d'entre vous participent activement au développement de notre ville, pour certains sur le plan économique, pour d'autres sur le plan sportif ou culturel. Un certain nombre d'entre vous sont très actifs dans le milieu associatif.

Il était donc totalement légitime que nous entérinions cette implication au rayonnement de notre commune en vous donnant la nationalité française lors de cette cérémonie.

Je sais que souvent la procédure de naturalisation a été longue.

Il faut le dire, c'est parfois un vrai parcours du combattant pour devenir français aujourd'hui et la France s'honorerait à mettre en place une procédure plus souple, plus simple, plus rapide.

Cet acte d'intégration, la force de l'apport des migrations dans la constitution de notre identité nationale va à l'encontre totalement du débat initié par le ministre de l'immigration et de l'identité nationale (j'ai décidément beaucoup de mal avec cet intitulé ministériel !).

Les débats sur l'identité nationale, dans nos préfectures, dans ces sanctuaires de l'Etat républicain, sont apparus comme des espaces de libération d'une parole parfois raciste, prompte à

remettre en cause, de façon insidieuse ou explicite, la légitimité de la présence sur le sol national de catégories entières de la population.

Nos valeurs républicaines ont été bafouées quand des élus ont stigmatisé, ici la figure caricaturale « du jeune de banlieue » ou là, la figure du musulman comme archétype d'un racisme anti-arabe qui n'ose plus s'exprimer en ces termes. Une boîte de Pandore a été soulevée, légitimée par le gouvernement de la République.

Dans ce contexte, la preuve n'est plus à faire que le débat sur l'identité nationale, bien loin de renforcer l'adhésion aux valeurs de la République, est un facteur de haine et de désunion, alors qu'en ces temps difficiles, notre pays devrait s'atteler à cultiver le vivre ensemble.

Face à cette expression de la peur, du repli, face au malaise français, je souhaite m'associer à de nombreux élus, de citoyens, pour opposer à ce débat délétère : « *le rêve français* », celui qui fait de notre nation un alliage qui unit, qui fédère les énergies, qui puise sa richesse dans la diversité, la

mixité, qui place la solidarité, la laïcité comme les valeurs essentielles de notre pays.

Je souhaite que notre commune, à travers notre projet municipal, démontre qu'une autre voie est possible pour faire vivre au plus haut notre idéal national. C'est ce à quoi, en tous les cas, nous nous emploierons au cours de toute notre mandature.

Il serait, par contre, nécessaire que notre parlement et le gouvernement de notre pays avancent sur la question du droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales.

On ne peut, en effet, rendre difficile l'accession à la nationalité, restreindre les droits des étrangers vivant parfois depuis des dizaines d'années sur notre sol, poursuivre jusqu'au cœur du sanctuaire scolaire des jeunes sans-papier (et je pense ici à Mohamed Abourar, jeune lycéen qui grâce à la mobilisation de tous et au premier chef du collectif qui l'a soutenu a pu retrouver ses

camarades à Colombes) et rejeter de la vie civique locale des habitants payant des impôts orientant la politique de nos communes !

Ce n'est même pas une question idéologique, c'est une question de bon sens et de vitalité de notre démocratie locale.

Lors du conseil municipal du 4 février 2010, notre majorité a voté un vœu pour pousser le parlement à adopter une loi allant dans ce sens.

A travers cette démarche hautement symbolique, je souhaite continuer à m'engager pour permettre à tous les colombiens de s'exprimer aux élections locales.

Il y a, ici, pour moi, la volonté de promouvoir, dans toutes nos politiques locales, l'exigence de participation des citoyens aux décisions et ce, quelles que soient leurs conditions sociales ou leur lieu de vie.

7

Dans ce contexte, vous le savez peut être déjà, nous avons refondé les conseils de quartier pour débattre et décider sur des thèmes ayant trait à votre quotidien. Nous avons relancé le CCJ, nous avons créé un espace d'expression pour les associations avec le CCLVA et nous allons en 2011 mettre en place un conseil des aînés. Dans tous ces lieux de la démocratie, il n'y aura jamais de différences entre résidents français et étrangers. La démocratie colombienne doit inclure et non exclure.

Enfin, je souhaite que l'ensemble des colombiens s'implique dans des actions de coopérations décentralisées.

Vous le voyez, nous sommes fiers à Colombes de notre diversité partagée. Vous êtes désormais, mesdames, messieurs, des citoyens français à part entière.

Nous allons donc vous remettre les attributs de cette citoyenneté et écouter ensemble notre hymne national.

8

Que continue ainsi la longue tradition républicaine du « *creuset français* », car c'est dans notre volonté commune de « *faire société* » que se forge les plus beaux contours de la citoyenneté française.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe SARRE
Maire de Colombes